

COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ACTIVITES DE LOISIRS DES ENFANTS

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE 12 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,

Le douze octobre à dix-huit heures trente,

Salle Jules CHAUVET à Davayé

S'est réuni le Comité du syndicat intercommunal de gestion des activités de loisirs des enfants,
En séance publique, sous la présidence de M. Philippe VALLET, Président.

Convocation du 04 octobre 2021.

Secrétaire de séance : Mme Laurine TEIXEIRA

Étaient présents :

Madame Aurore DUTARTRE	AZE
Madame Claudine GAGNEAU	CHARNAY-LES-MACON
Madame Virginie CHEVALIER	CHARNAY-LES-MACON
Madame Anne-Sophie FAURE	DAVAYE
Madame Jennifer TROUILLET	DAVAYE
Monsieur Philippe VALLET	HURIGNY
Madame Emmanuelle LEMAITRE (suppléante)	HURIGNY
Madame Michelle GRANGER	PERONNE
Madame Laurine TEIXEIRA	PERONNE
Madame Sylvie ZABBE	ST MARTIN-BELLE-ROCHE
Monsieur Philippe PETIT	ST MARTIN-BELLE-ROCHE
Madame Maude DE OLIVEIRA	ST MAURICE-DE-SATONNAY
Monsieur Jean-Michel GUILBAUT	ST MAURICE-DE-SATONNAY
Madame Christiane ROGIC	SANCE
Madame Nathalie DEVIDAL	SANCE
Madame Marie-Agnès TROUILLET	SOLUTRE
Monsieur Gianni FERRO	SOLUTRE
Madame Monique BICA	VERGISSON
Madame Cécile REBILLARD	VERGISSON

Étaient excusés :

Madame Audrey JOVER	AZE
Monsieur Florent BEAUCHAMP (remplacé par Mme LEMAITRE)	HURIGNY

Assistait :

Monsieur Daniel GAUGE, directeur du syndicat.

En préalable à l'examen de l'ordre du jour, M. DU ROURE, maire de la commune de DAVAYE, souhaite la bienvenue au comité et présentent les principales caractéristiques de sa commune.

Rapport n°1 : Approbation du PV du 16/06/2021 et élection du secrétaire de séance du comité syndical

Le Président procède à l'appel des délégués et constate que le quorum est atteint. Il invite ensuite le comité à désigner en son sein le secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

A l'unanimité du Comité, Madame Laurine TEIXEIRA est désignée secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance du 16/06/ 2021.

Le Président invite ensuite les délégués à adopter le Procès-Verbal de la séance du 16 juin 2021 et demande au Comité si des observations sont à formuler.

Aucune observation n'est émise, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport n°2 : Programmations extrascolaires ETE et AUTOMNE 2021

Le Président invite le directeur à procéder au bilan de la programmation extrascolaire de l'été 2021 et à présenter celle de l'automne 2021.

La programmation estivale 2021

Accessible aux enfants de 5 à 15 ans, cette session estivale 2021 s'est déroulée du 12 juillet au 27 août 2021, soit 34 jours de fonctionnement sur 7 semaines. 53 stages ont été mis en place représentant une capacité d'accueil initiale de 940 places.

La programmation a recueilli 794 inscriptions.

- Le taux de remplissage, par rapport à la capacité initiale, est de 85 % et de 90 % par rapport aux 884 places de capacité effective
- 3 stages annulés (Bowling Semaine 6 et 7 ; arts de la scène Semaine 6)
- 74 % des stages complets (37 sur les 50 ayant fonctionné).
- 114 inscriptions par semaine en moyenne.

La répartition hebdomadaire et mensuelle des inscriptions et des enfants différents :

1^{ère} semaine (12-16/7) : 125 inscriptions (15.7 % du total) sur 140 places. Taux remplissage 90 %. 107 enfants différents.

2^{ème} semaine (19-23/7) : 134 inscriptions (16.9 % du total) sur 148 places. Taux remplissage 91 %. 129 enfants.

3^{ème} semaine (26-30/7) : 148 inscriptions (18.6 % du total) sur les 164 places. Taux remplissage 90 %. 143 enfants.

Sous-total JUILLET : 407 inscriptions sur 452 places, soit un taux de remplissage de 90%, et 51.25 % du total des inscriptions sur 3 semaines, contre 4 en août. **Moyenne 136 inscriptions/semaine**

4^{ème} semaine (2-6/8) : 86 inscriptions (16.3 % du total) sur 112 places. Taux remplissage 77 %. 75 enfants.

5^{ème} semaine (9-13/8) : 110 inscriptions (12 % du total) sur les 120 places. Taux remplissage 92 %. 89 enfants.

6^{ème} semaine (16-20/8) : 81 inscriptions (10.5 % du total) sur les 84 places. Taux remplissage 97 %. 72 enfants.

7^{ème} semaine (23-27/8) : 110 inscriptions (13 % du total) sur les 124 places. Taux remplissage 89 %. 107 enfants

Sous-total AOUT : 387 inscriptions sur 432 places, soit un taux de remplissage de 90 %, et 48.75% du total des inscriptions sur 4 semaines contre 3 en juillet. **Moyenne 97 inscriptions / semaine**

La fréquentation des 53 stages :

Stage de ...	Nombre d'inscrip	Proposé ... fois	Dont ... fois à ...% de remplissage				Annulé ... fois
			100%	Entre 75 et 99 %	Entre 50 et 74 %	- de 50% (réajusté)	
Motocross	94	8	7	1			1
La ferme vagabonde	87	5	4			1	
Rollers	60	3	3				
Poney	48	4	4				
Laser game	48	2	2				
Boxe éducative-tir à l'arc	48	2	2				
Paint Ball	47	2	1	1			
Enquêtes scientifiques et astronomie	43	2	1	1			
Aviron	36	3		1	1	1	
Bowling	30	4	1	1			2
Escalade	24	2	2				
Festival arts plas. danse	24	1	1				
Festival arts plastiques	24	1	1				
Découverte nature	24	1	1				
Magie et jeux en folie	24	1	1				
Photo	23	2	1	1			
L'art dans la nature	15	1		1			
Magie et art du clown	14	1			1		
Magie	12	1	1				
Enquêtes scientifiques	12	1	1				
Théâtre	12	1	1				
Préhistoire	12	1	1				
Cinéma d'animation	12	1	1				
Multi-activités	11	1				1	
Viva España	10	1				1	
Arts de la scène et jeux	0	1					1
53 stages, 26 stages différents et 34 activités différentes	794	53	37	7	2	4	3

A titre de comparaison, quelques statistiques des 17 dernières programmations estivales :

ETE	Nombre de semaines de fonctionnement	Capacité initiale	Nombre d'inscriptions			Nombre d'enfants différents		
			Total	Sigale et % du total	Extérieur	Total	Sigale et % du total	Extérieur
2021	7	940	794	661 (83%)	133 (17%)	435	344 (79%)	91
2020	7 (COVID)	720	561	448 (80%)	113 (20%)	204	156 (76%)	48
2019	7	728	656	511 (78%)	145 (22%)	405	304 (75%)	101
2018	7	756	636	499 (79%)	137 (21%)	400	308 (77%)	92
2017	7	747	609	479 (79%)	130 (21%)	377	283 (75%)	94
2016	7	800	605	452 (75%)	153 (25%)	387	288 (75%)	99
2015	8	932	772	609 (79%)	163 (21%)	422	333 (79%)	89
2014	4	487	387	316 (82%)	71 (18%)	288	226 (79%)	62
2013	7	648	531	433 (82%)	98	375	294 (79%)	81
2012	8	756	572	459 (80%)	113	403	319 (80%)	84
2011	8	804	664	559 (84%)	105	414	331 (80%)	83
2010	8	796	695	588 (85%)	107	445	369 (83%)	76
2009	8	775	592	472 (80%)	120	402	311 (78%)	91
2008	6	554	461	396 (86%)	65	350	291 (83%)	59

2007	5	406	286	247 (86%)	39	226	193 (85%)	33
2006	5	559	245	142 (58%)	103	169		
2005	1	71	19	17 (90%)	2	17		

La configuration moyenne d'un stage « été 2021 » :

- Durée moyenne : 4.92 demi-journées (sur 1, 3, 4 ou 5 jours et 3, 4 ou 5 ½ journées).
- Prix moyen SIGALE 48.71 € et 97.42 € pour les extérieurs.
- Coût moyen d'une demi-journée : 9.89 € (sigale) et 19.78 € (extérieurs).
- Capacité d'accueil initiale moyenne d'un stage : 17.74 enfants encadrés par 1.81 éducateurs.
- Donc un nombre maxi moyen d'enfants de 9.79 par éducateur.
- Remplissage effectif moyen d'un stage : 15.88 enfants encadrés par 1.78 éducateurs.
- et un nombre effectif moyen d'enfants de 8.92 par éducateur.

A titre comparatif, quelques éléments de configuration de stage sur les 11 dernières années :

Session	Durée moyenne d'1 stage (en ½ journée)	Prix moyen d'une ½ journée de stage (en €)	Prix moyen d'un stage Sigale (en €)	Taux d'encad. : Nombre d'enfant par éducateur
Eté 2021	4.92	9.89	48.71	1 pour 8.92
Printemps 2021	Annulée covid			
Hiver 2021	4.23	9.5	40.52	1 pour 9.3
Automne 2020	4.31	9.77	42.12	1 pour 9.88
Eté 2020	5 ou 10	9.12 ou 20.52	45.60 ou 102.60	1 pour 6.5
Printemps 2020	Annulée covid 19			
Hiver 2020	4.5	10.93	49.00	1 pour 10
Automne 2019	4.6	10.23	47.00	1 pour 9.81
Eté 2019	5.3	9.95	52.75	1 pour 10.2
Printemps 2019	4.65	10.55	49.08	1 pour 9.2
Hiver 2019	5.20	10.25	53.30	1 pour 8.85
Automne 2018	4.64	10.07	46.74	1 pour 10.9
Eté 2018	5	10.02	49.88	1 pour 10.7
Printemps 2018	4.47	10.56	47.17	1 pour 9.59
Hiver 2018	4.80	10.09	48.26	1 pour 10.3
Automne 2017	4.07	9.43	38.35	1 pour 10.7
Eté 2017	4.17	10.13	42.23	1 pour 10
Printemps 2017	4.14	9.02	37.36	1 pour 10.2
Hiver 2017	4.46	8.68	38.73	1 pour 9.06
Automne 2016	4.30	9.22	39.66	1 pour 9.8
Eté 2016	4.60	8.52	39.16	1 pour 10.4
Printemps 2016	4.75	9.04	42.93	1 pour 9.1
Hiver 2016	4.50	8.44	37.97	1 pour 8.47
Automne 2015	4.75	8.82	41.91	1 pour 8
Eté 2015	4.89	8.42	41.20	1 pour 9
Printemps 2015	3.83	9.00	34.54	1 pour 8.81
Hiver 2015	4.67	8.79	41.04	1 pour 10.2
Automne 2014	4.31	10.02	43.19	1 pour 8.28
Eté 2014	4.94	9.46	41.67	1 pour 7.45
Printemps 2014	3.64	8.99	32.70	1 pour 9.78
Hiver 2014	4.71	8.83	41.54	1 pour 7.74
Automne 2013	4.18	10.34	43.18	1 pour 8.25
Eté 2013	4.82	9.00	43.86	1 pour 7.62

Printemps 2013	4.11	8.63	35.44	1 pour 7.85
Hiver 2013	4.67	8.17	38.15	1 pour 7.70
Automne 2012	3.95	10.19	40.27	1 pour 7.45
Eté 2012	4.53	10.34	46.84	1 pour 6.43
Printemps 2012	3.48	10.48	36.45	1 pour 6.45
Hiver 2012	4.18	9.68	40.50	1 pour 7.00
Automne 2011	4.18	10.79	44.08	1 pour 5.60
Eté 2011	4.24	10.10	42.90	1 pour 6.40
Printemps 2011	3.51	10.50	37.20	1 pour 7.20
Hiver 2011	4.08	8.78	35.85	1 pour 7.39

Mixité des stages :

Sur les 794 inscriptions, on dénombre 333 inscriptions de filles (42 %) et 461 inscriptions de garçons (58 %). Sur les 435 enfants différents inscrits, on dénombre 193 filles (44 %) et 242 garçons (56 %).

Détail des inscriptions par âge et nombre de stages accessibles :

Age	Nombre d'inscriptions	% des inscriptions	Nombre d'enfants différents	% des inscrits	Moyenne de stage enfant	Nombre de stages accessibles
5 ans	85	10.70	52	11.95	1.63	17
6 ans	127	15.99	62	14.25	2.04	24
7 ans	147	18.51	78	17.93	1.88	42
8 ans	110	13.85	64	14.71	1.72	53
9 ans	114	14.36	63	14.48	1.80	47
10 ans	83	10.45	43	9.88	1.93	47
11 ans	56	7.05	33	7.59	1.69	44
12 ans	41	5.16	23	5.29	1.78	33
13 ans	23	2.90	11	2.53	2.09	20
14 ans	6	0.76	4	0.92	1.50	17
15 ans	2	0.25	2	0.46	1	5
Total	794	100	435	100	1.82	Sur les 53

Détail des 794 inscriptions sur les 48 communes de provenance, par ordre décroissant et nombre d'enfants différents :

Communes	Nombre d'inscriptions	% du Total des insc.	% des insc. SIGALE avec IGE	Nombre d'enfants ≠	Moyenne de stage/enfant
CHARNAY	216	27.20	32.68	119	1.81
HURIGNY	118	14.86	17.85	55	2.14
SANCE	82	10.33	12.40	39	2.10
DAVAYE	33	4.16	5.00	19	1.74
ST-MARTIN BR	31	3.90	4.69	22	1.40
SOLUTRE	28	3.53	4.24	11	2.54
ST-MAURICE DS	27	3.40	4.08	17	1.59
AZE	25	3.15	3.78	10	2.50
PERONNE	22	2.77	3.33	13	1.69
VERGISSON	12	1.51	1.82	4	3
IGE	67	8.44	10.13	35	1.91
TOT SIGALE+IGE	661	83.25%	100%	344 (79%)	1.92
EXTERIEURES*	133	16.75%		91 (21%)	1.46
TOTAL	794	100%		435	1.83

Le détail des 133 inscriptions provenant des 37 communes extérieures (hors IGE) :

BAGE LA VILLE	2	SENOZAN	5	SOLOGNY	1
BERZE LA VILLE	3	LA SALLE	3	ST ALBIN	1
BOURVILAIN	1	LAIZE	3	ST AMOUR	3
BUSSIERES	2	LA ROCHE VINEUSE	2	ST GENGOUX	1
CHARBONNIERES	2	LOCHE	1	ST LAURENT	2
CHARDONNAY	3	MACON	34	UCHIZY	2
CHEVAGNY	5	MILLY LAMARTINE	2	VARENNES	2
CROLLES	2	MONTMERLE	4	VILLETTE D'ANTHON	1
CLESSE	2	NEW YORK	13	VIRE	2
CLUNY	3	PIERRECLOS	2	REPLONGES	2
CRECHES SUR SAONE	3	PRISSE	3	REYSSOUZE	2
COUZON	2	SERRIERES	1	SENNECE LES MACON	2
FUISSE	8				

Le résultat financier :

Un solde négatif de **10 141 €** pour la session (déficit moyen 1 448 €/semaine). Avec **49 858 €** de charges et **39 717 €** de produits, le taux de couverture est de **80 %**.

A titre comparatif, les résultats des sessions précédentes avec des éléments financiers, d'encadrement et de fréquentation :

Sessions	Charges (en €)	Produits (en €)	Résultat négatif (en €)	Taux de couv	Taux de remp.	Nombre inscriptions (% SIG)	Aide ou perte / inscription	Taux d'encadrement
Été 2021	49 858	39 717	10 141	80%	90%	794	12.77%	1 pour 8.92
Printemps 2021	Annulation COVID 19							
Hiver 2021 (2s)	10 404	7 562	2 842	73 %	87%	186	15.27 €	1 pour 9.3
Automne 2020 (2s)	13 321	11 153	2 168	84 %	99%	257	8.43 €	1 pour 9.88
ETE 2020 (6sCOVID)	47 341	28 436	18 905	60 %	78%	561 (80%)	33.70 €	1 pour 6.5
Printemps 2020	Annulation COVID 19							
Hiver 2020 (10 j)	11 471	9 912	1 559	87%	95%	211 (91%)	7.39 €	1 pour 10
Automne 2019	13 178	10 243	2 935	78%	93%	206 (90%)	14.24€	1 pour 9.81
Été 2019 (7 s)	44 730	38 353	6 377	86%	93%	656 (78%)	9.72€	1 pour 10.2
Printemps 2019 (9 j)	15 760	11 992	3 768	76%	85%	239 (87%)	13.52€	1 pour 9.2
Hiver 2019 (10 j)	12 413	9 126	3 287	74%	85%	177 (87%)	18.57€	1 pour 8.9
Automne 2018 (8j)	9 876	8 645	1 231	87.5	97%	186 (86%)	6.62 €	1 pour 10.9
Été 2018 (7s)	43 726	34 838	8 888	80%	89%	636 (79%)	13.98 €	1 pour 10.7
Printemps 2018	14 197	10 630	3 567	75	80%	211 (80%)	16.90 €	1 pour 9.59
Hiver 2018	10 728	7 954	2 774	75%	85%	165 (87%)	16.81 €	1 pour 10.3
Automne 2017 (2s)	8 842	6 694	2 148	76%	85%	182 (91%)	11.80 €	1 pour 10.7
Été 2017 (7s)	35 449	27 804	7 645	79%	87%	609 (79%)	12.55 €	1 pour 10
Printemps 2017 (2s)	9 384	6 174	3 210	66%	86%	175 (89%)	18.34 €	1 pour 10.2
Hiver 2017 (2s)	7 712	5 783	1 929	75%	90%	154 (80%)	12.53 €	1 pour 9.06
Automne 2016 (1s)	5 299	3 638	1 661	69%	86%	92 (91%)	18.05 €	1 pour 9.8
Été 2016 (7s)	36 023	26 511	9 512	74%	84%	605 (75%)	15.72 €	1 pour 10.4
Printemps 2016	12 354	9 804	2 550	80%	90%	219 (82%)	11.64 €	1 pour 9.04
Hiver 2016	8 325	4 827	3 498	58%	84%	144 (95%)	24.29 €	1 pour 8.4
Automne 2015 (2s)	11 266	7 700	3 566	69%	85%	180 (82%)	19.81 €	1 pour 8
Été 2015 (8 S)	47 241	34 146	13 095	73%	88%	772 (79%)	16.96 €	1 pour 9
Printemps 2015	6 356	4 814	1 542	76%	96%	141 (93%)	10.93 €	1 pour 8.81
Hiver 2015	9 541	6 415	3 126	67%	86%	156 (90%)	20.03 €	1 pour 10.2
Automne 2014 (2s)	11 366	7 831	3 535	69%	93%	191 (91%)	18.50 €	1 pour 8.24

Eté 2014 (4s)	25 433	18 450	6 983	73%	90%	387 (82%)	18.04 €	1 pour 7.45
Printemps 2014	6 657	4 700	1 957	71%	99%	158 (95%)	12.39 €	1 pour 9.78
Hiver 2014	11 344	7030	4 314	62%	80%	193 (86%)	22.35 €	1 pour 7.74
Automne 2013 (2s)	10 783	7 919	2 864	73%	93%	198 (82%)	14.47 €	1 pour 8.25
Eté 2013 (7s)	36 946	24 778	12 168	67%	91%	531 (82%)	22.91 €	1 pour 7.62
Printemps 2013	11 437	7 952	3 485	70%	88%	227 (89%)	15.35 €	1 pour 7.85
Hiver 2013	11 503	6 695	4 808	59%	78%	176 (85%)	27.31 €	1 pour 7.70
Automne 2012 (2s)	12 689	8 761	3 928	69%	86%	216 (82%)	18.18 €	1 pour 7.45
Eté 2012 (8s)	38 013	30 272	7 741	80%	87%	572 (80%)	13.53 €	1 pour 6.43
Printemps 2012	12 169	8 428	3 741	70 %	79 %	226 (88%)	16.55 €	1 pour 6.45
Hiver 2012	11 307	8 030	3 277	71 %	79 %	189 (83%)	17.33 €	1 pour 7.00
Automne 2011 (1s)	7758	5 379	2 379	69 %	81 %	123 (90%)	19.34 €	1 pour 5.60
Eté 2011 (8s)	40 557	29 987	10 570	74 %	90 %	664 (85%)	15.91 €	1 pour 6.40
Printemps 2011	14 712	10 973	3 739	75 %	86 %	273 (80%)	13.69 €	1 pour 7.20
Hiver 2011	14 093	9 814	4 279	70 %	84 %	259 (80%)	16.51 €	1 pour 7.39

Observations générales et éléments à retenir :

Statistiquement, en termes de fréquentation, la session est exceptionnelle. Jamais depuis 2005 nous n'avons recueilli autant d'inscriptions (794), même avec un fonctionnement sur 8 semaines (772 en 2015).

Le nombre d'inscriptions est en augmentation de 26% par rapport à la moyenne des 10 dernières années : 633 (Hors 2020 COVID et 2014 ARS).

Le nombre d'inscriptions de 114 par semaine est en augmentation de 35% par rapport à la moyenne des 11 dernières années (85).

En termes d'enfants différents, une seule fois, en 2010 et sur 8 semaines, le nombre total d'enfants différents a été supérieur aux 435 de cette année (445) mais ces 435 enfants ne représentent que 8% d'augmentation par rapport à la moyenne des 10 dernières années (403).

On peut donc conclure qu'il y a eu un peu plus d'enfants différents cet été dans les stages mais surtout que ces enfants ont participé, chacun, à plus de stages.

L'explication de cette fréquentation exceptionnelle est, comme souvent, multifactorielle :

- Le besoin des enfants dans cette période compliquée d'avoir accès à des loisirs éducatifs,
- La considération des enfants d'IGE en qualité de « prioritaires » (67 inscriptions et 35 enfants qui, pour l'essentiel, ne se seraient pas inscrits s'ils avaient été « extérieur »),
- La qualité reconnue et la variété des stages proposés par le syndicat,
- ...

Malgré les aléas météorologiques du début d'été (pluie, inondation...) la session estivale s'est bien déroulée. Un seul accident (1 poignet fracturé).

Toujours de bons retours en termes de satisfaction des stagiaires et des familles, notamment ceux des familles d'IGE via le questionnaire.

Satisfaction de constater le très bon remplissage des stages culturels

L'âge d'or de participation aux stages reste 6-10 ans. 63% des inscriptions pour ces 4 tranches d'âge sur les 11 auxquelles les stages sont proposés. Toujours une baisse significative de la fréquentation à partir de 13 ans.

En termes de mixité, la parité n'est pas atteinte cette fois ci. 58% des inscriptions par les garçons, 42% par les filles.

Comme souvent lors des sessions estivales, la participation des extérieurs est importante (91 enfants différents et cas particulier d'IGE).

Le rayonnement des stages est important. 37 communes de provenance en plus des 10 du SIGALE et d'Igé, dont New York avec 13 inscriptions. C'est une richesse pour les enfants.

Le taux de remplissage de 90% et son corollaire, le taux de couverture à 80%, sont très bons également.

Le seul bémol concerne l'utilisation des locaux communaux. Si l'on peut remercier les communes d'Hurigny, Sancé, Saint Maurice de Satonnay et Igé, on peut une nouvelle fois regretter et déplorer la position de la commune de Charnay de ne pas mettre à disposition ses locaux, ce qui à terme, risque d'impacter la fréquentation des stages.

La programmation automnale 2021

16 stages seront proposés entre le 25 octobre et le 5 novembre. Un stage moto a été ajouté après coup devant la très forte demande, portant la capacité d'accueil à 272 places.

Les inscriptions sont en cours et déjà au nombre de 240, confirmant la tendance d'une très forte fréquentation des dernières sessions.

La moyenne des inscriptions en automne avoisine les 180-190 inscriptions. Avec déjà 240 inscriptions sans les extérieurs encore, le record de fréquentation de 257 inscriptions en 2020 sera peut-être dépassé.

Nonobstant la problématique de l'utilisation des locaux communaux qui va se poser avec acuité, cette forte demande se confirmant, elle doit nous amener à réfléchir au dimensionnement des stages et à l'augmentation de la capacité d'accueil.

Rapport n°3 : Compétence périscolaire optionnelle – Point de situation rentrée scolaire septembre 2021

Le Président invite le directeur à faire un point de situation sur la mise en œuvre de l'action périscolaire du SIGALE dans les communes et SIVOS, dans le cadre de l'exercice de la compétence périscolaire optionnelle 2021/2022.

• AZE (RPI avec Saint Gengoux-de-Scissé) : semaine scolaire de 4 jours.

Volume horaire hebdomadaire autorisé 12 heures. Volume horaire utilisé 12 heures.

L'action concerne les enfants de l'élémentaire et de la maternelle et consiste en l'intervention sur le temps méridien de 2 agents SIGALE, l'un entre 11h45 et 13h15 en charge de l'arrivée des enfants en bus et de l'aide au restaurant scolaire et l'autre entre 12h15 et 13h45 pour l'aide au restaurant scolaire et un temps d'animation pour les CM avant la reprise du temps scolaire à 13h45.

Eu égard à l'augmentation des effectifs du restaurant scolaire, une réunion est prévue pour tenter d'améliorer le fonctionnement général de ce temps méridien.

• DAVAYE-VERGISSON : semaine scolaire de 4 jours.

Volume horaire hebdomadaire autorisé 7 heures. Volume horaire utilisé 6 heures.

L'action concerne les enfants de l'élémentaire et consiste en l'intervention d'un agent SIGALE sur le temps méridien de 12h à 13h30, dans le cadre du restaurant scolaire. L'agent accompagne le groupe CM entre la salle des fêtes, lieu de la restauration, et l'école et anime deux temps, un pour les CM puis un autre pour les CE.

L'heure autorisée et non utilisée sur le temps méridien sera utilisée sous une forme restant à définir sur le temps de la garderie du soir.

• HURIGNY : Semaine scolaire de 4 jours et demi.

Volume horaire hebdomadaire autorisé 23 heures. Volume horaire utilisé 23 heures.

L'action concerne les enfants de la maternelle et de l'élémentaire.

Le projet initial consiste en la mise en place, pour les élémentaires, de 7 ateliers périscolaires quotidiens de 15h30 à 16h30, les lundis, mardis et jeudis. 5 ateliers SIGALE et 2 autres animés par des agents de la mairie ainsi qu'une coordination par un autre agent de la mairie. Elément très important du projet, les enseignants acceptent de faire une récréation sur le temps scolaire de 15h15 à 15h30 afin que les enfants puissent avoir un temps libre avant les ateliers. Les CP CE1 peuvent choisir parmi 3 ateliers chaque jour, les CE2 CM parmi 4 ateliers. La programmation est renouvelée chaque période inter-vacances ou trimestre.

Le protocole sanitaire de niveau 2 n'a pas permis la mise en œuvre du projet dans cette configuration depuis la rentrée mais avec un atelier par classe. Cela dénature le projet dans son objectif d'allègement des journées scolaires des enfants puisque ce temps est plus subtil que choisi, dans la mesure où ils n'ont pas le choix des ateliers. Dès le retour des vacances d'automne, le projet pourra être mis en œuvre.

En maternelle, un atelier SIGALE différent chaque jour est proposé, les lundis, mardis et jeudis pour les GSM, après le déjeuner de 13h00 à 14h15. La programmation est là aussi renouvelée chaque période interscolaire ou trimestre.

• SANCE : semaine scolaire de 4 jours.

Volume horaire hebdomadaire autorisé 15 heures. Volume horaire utilisé 15 heures.

L'action concerne les enfants de la maternelle et de l'élémentaire et consiste d'une part en l'intervention, à l'école maternelle sur le temps méridien, d'un agent SIGALE de 11h45 à 13h40 en charge de l'aide au restaurant scolaire et d'un temps d'animation pour les grandes sections. D'autre part et dans le cadre du nouveau fonctionnement du restaurant scolaire PMAE, en l'intervention d'un agent SIGALE de 11h45 à 13h40, en charge de 2 temps d'animation-surveillance pour 2 classes successivement, avant ou après le déjeuner.

Le fonctionnement mis en place à la rentrée doit être évalué prochainement.

Il est rappelé que depuis le lundi 4 octobre le protocole sanitaire applicable dans les écoles de Saône et Loire est passé du niveau 2 au niveau 1, avec comme principaux changements :

- Le port du masque pour les enfants n'est plus obligatoire, mais le demeure pour les personnels.
- Le sport est autorisé sans restriction
- La limitation du brassage des enfants n'est plus obligatoire.

Les organisations locales périscolaires peuvent en conséquence être modifiées même si l'EN recommande vivement de ne pas le faire jusqu'aux vacances d'automne.

Rapport n°4 : Demande de la Préfecture

Le Président informe le comité que, par courrier en date du 22 juillet 2021, la préfecture a demandé au syndicat de bien vouloir compléter sa délibération n°2021-012 du 16 juin 2021 portant recours à des prestataires de services culturels et sportifs, en précisant le montant global des conventions, afin qu'elle puisse évaluer la légalité de l'attribution de ces contrats sans publicité ni mise en concurrence.

Par courrier, le Président indique avoir expliqué à la Préfecture le fonctionnement du syndicat, à savoir qu'il s'agissait de multiples conventions de courte durée et de petits montants, même si le montant global sera compris entre 40 000 et 90 000 € hors taxes.

Le second courrier de la préfecture indique que, bien que les actions soient confiées à de multiples prestataires, elles concourent à un même objet et doivent être comptabilisées ensemble pour le calcul des seuils. Le syndicat doit trouver une juste mesure entre l'efficacité

de l'achat, qui suppose un minimum de mise en concurrence, et l'équilibre économique de l'opération. En l'absence de publication, le syndicat doit pouvoir démontrer que les entreprises susceptibles d'être intéressées ont été contactées par tout moyen utile.

Le choix du support de publicité doit être adapté à l'objet et assurer une audience suffisante. L'important est que la publicité choisie garantisse l'efficacité de l'achat, c'est-à-dire qu'elle soit à même de susciter la concurrence nécessaire.

En conséquence, afin de se conformer aux recommandations préfectorales, le syndicat va créer son profil d'acheteur et intégrer dans l'architecture de son site internet une rubrique « marchés publics » indiquant, pour chaque vacances et chaque trimestre périscolaire, les besoins en termes de prestataires culturels et sportifs, en précisant les critères de choix, telle que la valeur éducative ou encore le prix.

Rapport n°5 : Adhésion de la commune d'IGE au syndicat

Le Président informe le comité de l'état d'avancement de la procédure d'adhésion de la commune d'IGE au syndicat.

La commune d'IGE a sollicité le syndicat en début d'année 2021 en vue de son adhésion. Le comité syndical a accepté de considérer les familles igéennes comme prioritaires lors des vacances d'avril. Cette session ayant été annulée à cause de la situation sanitaire, l'opération a été reconduite pour l'été, les élus d'IGE souhaitant, avant de se prononcer en septembre, avoir un retour d'expérience statistique et qualitatif.

La participation des enfants de la commune a été très importante, avec 35 enfants différents pour 67 inscriptions. Les retours des questionnaires prévus à cet effet ont été extrêmement positifs. Toutefois, la commune ne s'est pas prononcée en septembre comme initialement prévu car la procédure de modification des périmètres des établissements publics doit dorénavant prévoir une étude d'impact sur les incidences de l'adhésion ou du retrait d'une commune. Ce document est en cours d'élaboration par la commune. Le directeur a participé à une réunion le mardi 5 octobre avec l'ensemble du conseil municipal et la probabilité d'une demande d'adhésion de la commune d'IGE lors du conseil municipal du 20 octobre est quasi certaine.

Mme CHEVALIER, vice-présidente et déléguée de la commune de Charnay demande sur quelle base légale se fonde le comité pour accorder le statut de prioritaire à cette commune avant que son adhésion soit effective.

Le Président répond que cette décision a été prise par le comité à une très grande majorité, en vue de l'adhésion de cette commune, afin de mieux mutualiser les charges fixes du syndicat.

Rapport n°8 : Décisions prises en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales

Le Président indique au comité qu'une décision a été prise dans le cadre de ses délégations d'attributions par le Comité, la signature d'un bail professionnel pour le transfert des bureaux du SIGALE.

Il rappelle que, depuis mars 2010, le SIGALE a transféré son siège social à l'espace loisirs de Champgrenon et loue dans cet espace à la ville de Charnay deux bureaux et un petit local de rangement pour la somme de 4 500 € annuel.

Le Président indique que les raisons de cette décision de déménager les bureaux tiennent, d'une part, à la dégradation des relations entre le syndicat et la ville de Charnay depuis un an

et, d'autre part, aux nombreux inconvénients présentés par ces locaux dans le cadre d'une utilisation comme siège social et administratif.

Courant novembre les bureaux du syndicat seront transférés dans des locaux privés, à la grange Saint-Pierre à Charnay. Le loyer mensuel est de 456 € TTC auquel s'ajoute des provisions sur charges pour un montant mensuel de 120 €.

Le Président remercie les délégués qui se proposent d'apporter leur aide pour le déménagement et informe les membres qu'il proposera, lors du prochain comité, une double modification statutaire, l'une visant à modifier l'adresse de notre siège social, et l'autre à une extension du périmètre du syndicat avec l'adhésion de la commune d'Igé.

Rapport n°9 : Questions diverses

Le prochain comité syndical est fixé au mardi 23 novembre 2021, à 18h00 ou 18h30 à priori à la salle des fêtes de Davayé.

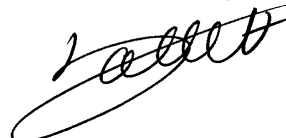
Ce comité sera le dernier de l'année civile et se poursuivra, comme de coutume, par un repas offert par le syndicat.

Le président informe le comité que la commission gestion des accueils de loisirs devra être réactivée car la commune d'IGE sera peut-être intéressée par une gestion SIGALE du mini accueil de loisirs qu'ils ont mis en place le mercredi matin suite au retour à la semaine de 4 jours scolaires.

Le Président indique avoir répondu au courrier de félicitations du Député de Saône et Loire, M. DIRX.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le Président,



Philippe VALLET